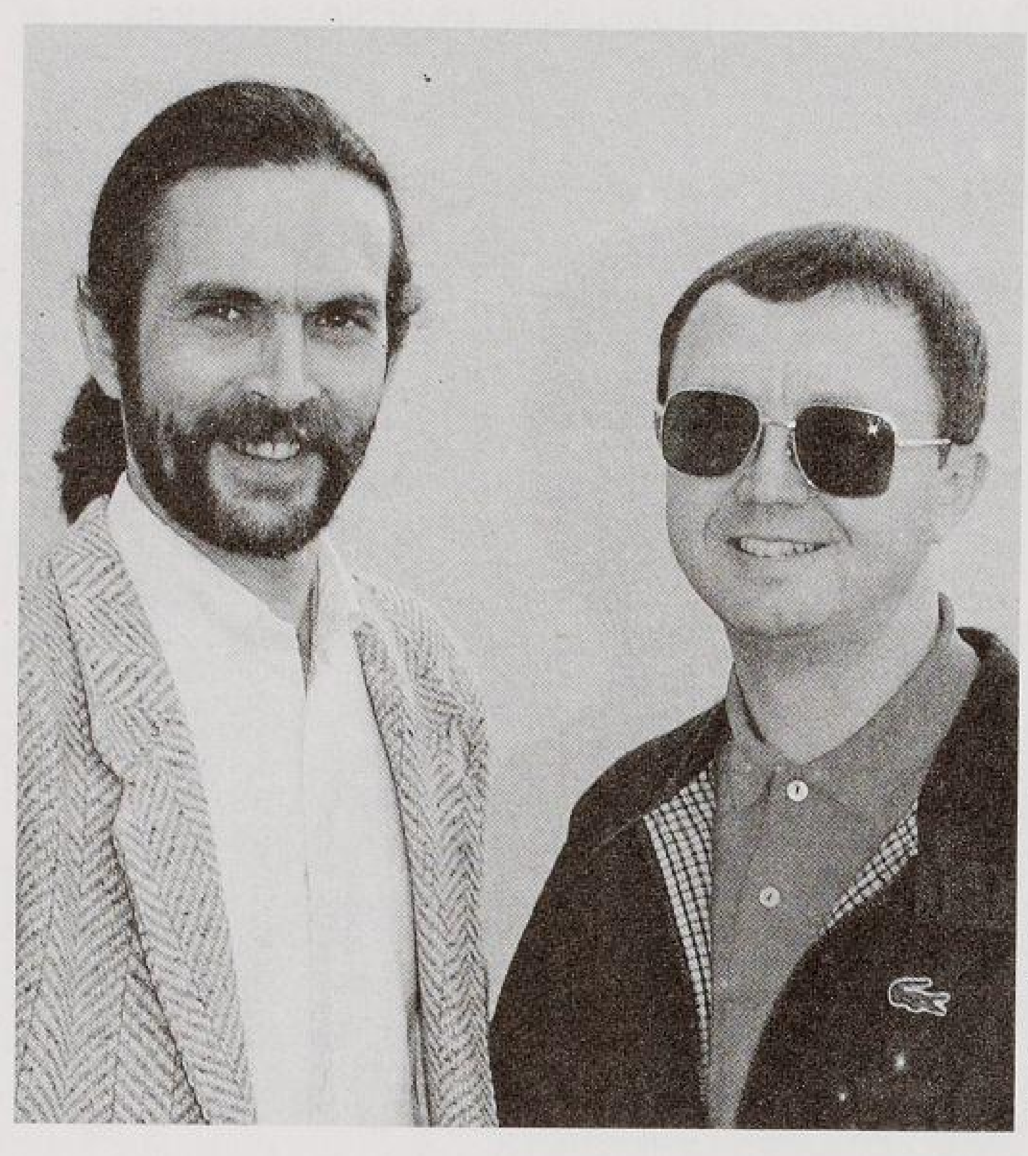
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 21 et 28 MARS 1993
ENTENTE DES ÉCOLOGISTES



Il ne se passe pas de semaines sans que l'information nationale ou internationale ne révèle la découverte d'une décharge suspecte, ne dénonce le fonctionnement hasardeux de telle centrale ou usine, la légèreté des conditions de transport de tel produit toxique ou inflammable, la disparition de telle espèce animale ou végétale.

Ce sont parfois des accidents, voire des catastrophes et certaines produisent des effets secondaires dévastateurs dont les générations à venir devront inéluctablement tenir compte comme d'une atteinte définitive à leur bien-être et à leur liberté.

Il y a une quinzaine d'années, l'idée que certains politiques voulaient donner des écologistes se résumait à l'image suivante : “ce sont des doux rêveurs qui n'ont d'autres souci que de revenir à l'époque où l'on s'éclairait à la bougie”.

Aujourd'hui, l'ensemble des partis traditionnels, tente tant bien que mal, de repeindre en vert volets et façades comme si aucune responsabilité n'émanait de leurs pratiques politiques.

Hors des sentiers battus le mouvement écologiste apporte la preuve que sa démarche et ses propositions peuvent innover dans des domaines essentiels.

SOLIDARITÉ, DÉMOCRATIE, ENVIRONNEMENT, EMPLOI AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pas de promesses inconsidérées, pas de rêves gratuits, je prends toutefois l'engagement de solliciter et de défendre de toute la force de votre mandat l'ensemble des mesures favorisant l'ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HOMME.

• Le respect de notre environnement :

– POUR une nouvelle politique énergétique.

– POUR l'abandon progressif du tout nucléaire en faveur des énergies propres.

• La participation du Citoyen :

– POUR l'élargissement du référendum.

– POUR la modification du mode de scrutin permettant une représentation plus juste de vos opinions.

– POUR un véritable droit à l'information et à la culture.

• La solidarité :

– POUR le partage du travail.

– POUR la mise en place d'une réforme fiscale englobant l'ensemble des revenus.

– POUR la défense du système de retraite par répartition.

– POUR le maintien du système de Sécurité Sociale.

– POUR une durée égale : service civil, service militaire.

• L'aménagement du territoire :

– POUR le refus du "tout autoroute" et du "tout T.G.V." mais pour le maintien et l'aménagement du réseau routier et ferroviaire pour favoriser un développement harmonieux ville/campagne,
ex : modernisation de la liaison ferroviaire CHOLET-ANGERS.

– POUR le maintien et la création des services publics dans les communes : poste, santé, école...
ex : création du lycée des Mauges.

Patrick HENRY (Titulaire)

Michel BONNETTE (Suppléant)

Imprimerie "LA MANU" - TRELAZE

UN ÉCOLOGISTE CHOLETAIS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE C'EST POSSIBLE